

COMMUNE DE SUZANNECOURT

Département : HAUTE-MARNE – Arrondissement : SAINT-DIZIER – Canton : JOINVILLE

SEANCE DU 30 JUIN 2017

<u>Membres en exercice</u> :	11	<u>Date de convocation</u> :	22.06.2017
<u>Membres présents</u> :	10	<u>Date de publication</u> :	04.07.2017
<u>Membres ayant signé</u> :	10		

L'an deux mil dix sept, le trente, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, légalement convoqué le vingt deux juin deux mil dix sept, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOULLEE Michel, Maire, Mrs EHRHARD Pierre, COSSIN Jean-Pierre, MOGIN Jean-Marie, Adjoints, Mmes BARTHELEMY Sylvette, BERGUER Carole, JEANNIOT Séverine, GODARD Angélique, Mrs ETIENNE Florent, DEVOY Christophe, Conseillers.

EXCUSES : M. VICHARD Michel.

Secrétaire de Séance : Mme BERGUER Carole.

N°04-2017-01

CREATION D'UN NUMERO DE VOIRIE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2213-28,
Considérant que les numéros bis, ter, etc., sont réservés aux immeubles situés en façade sur la rue et bâtis ou créés par suite de division entre deux immeubles préexistants affectés de numéros ordinaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer le numéro 64 bis à la maison d'habitation sise Grande Rue, appartenant à la SCI POULET.

N°04-2017-02

RETRAIT DE LA COMMUNE D'AUTIGNY-LE-PETIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE POISSONS

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, une délibération du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Poissons concernant une demande de la Commune d'Autigny-le-Petit sollicitant son retrait au Syndicat au motif qu'aucun enfant n'emprunte le bus scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le retrait de la Commune d'Autigny-le-Petit du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Poissons.